Cne FRC 1081

DÉCRET

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Du 16 Août 1792, l'an quatrième de la liberté.

L'Assemblée Nationale décrète que les pièces déjà trouvées dans le cabinet du Roi, chez l'Administrateur de la liste civile et autres endroits, qui prouvent jusqu'à l'évidence les trahisons et les perfidies du pouvoir exécutif, seront envoyées aux armées par des couriers extraordinaires.

Collationné conforme à l'original, par Nous Président et Secrétaires.

Signé, DELACROIX, Vice-Président; CHOUDIEU, MARANS, Secrétaires.

Pièces trouvées dans les lieux indiqués par le Décret.

Dépenses depuis le commencement du mois d'octobre.

5 Octobre.

Seconde pétition aux émigrans, tirée à 3,000 .	235 ℔	10 ſ
A l'afficheur.	75	

8 Octobre.

Réponse des émigrans, affiche, tirée à 2,000 . .	175	12
A l'afficheur.	50	
La même, tirée en petit, et distribuée, 4,000. . .	144	
Troisième affiche, les émigrans au peuple, tirée à 2,000.	175	12
A l'afficheur	50	
La même, distribuée, envoyée aux sections, 2000.	134	8
Avis imprimé et distribué aux libraires pour la distribution des petites-affiches	25	10
Adresse au peuple, demi-feuille, tirée à 3,000, frais de distribution.	164	15
Les Nantois au roi, trois quarts de feuille, tirés à 3000.	115	

M & W 2053

Seconde affiche contre les Jacobins, tirée à 3,000 . 235
A l'afficheur. 75
La même en petit, pour être distribuée, tirée à 8,000. 278
Troisième affiche contre les Jacobins, tirée à 2,000. 175 12
A l'afficheur 50
Haro sur les Jacobins, ou recueil des affiches, deux feuilles, tiré à 2,500. . . . . 291 8
Plus de Jacobins, seconde édition, tirée à 1,500 . 64
Quatrième affiche contre les Jacobins, 2,000. . . 173 12
A l'afficheur. 50
La même, distribuée par les libraires et autres, 10,000 310
La même, imprimée *in*-8°, 3,000 90
Les plus courtes folies sont les meilleures, 3,000 . 222
La même, seconde édition, tirée à 2,000. . . . 174 10
Cinquième affiche contre les Jacobins, 2,000. . . 175 12
A l'afficheur 50
La même, pour être distribuée, 8,000 210
Première pétition à l'assemblée nationale, pour l'engager à se retirer, 2,000 . . . . . 175 12
A l'afficheur. 50
La même, pour être distribuée, 8,000. 210
Seconde petition à l'assemblée, pour qu'elle se retire, 2,000. . . . . 175 12
A l'afficheur. 50
La même, pour distribuer, 6,000 190
Ces deux dernières pétitions imprimées ensemble *in*-8°. pour être distribuées, 4,000 . . . . . 43 18
Dénonciation des Jacobins, distribuées à 10,000 . 254
Seconde dénonciation distribuée, 10,000. . . . 254
Lettre d'un grenadier de la garde nationale à ses frères d'armes, distribuée, 1,000. 290
Cinquième affiche contre les Jacobins, 2,000, grand papier. Cette affiche a été soustraite; il en a peu paru. 230
La même, en affiche de demi-feuille, distribuée, 6,000. . . . . 215 10
Donné à un garçon afficheur, arrêté et mis en prison, parce qu'il affichoit dans le même temps que celle ci-dessus une affiche jaune. 42
A l'afficheur, quoiqu'il ait été soupçonné d'avoir supprimé l'affiche 50
Projet de décret de l'assemblée du manége, 4,000. 134

THE NEWBERRY LIBRARY

Le même, tiré précédemment à 1,000. . . . . 52 ff 10 ſ.
Adresse aux citoyens, affiches grandes feuilles, tirée à 2,000. 230
La même, refaite en demi-feuille, recomposée et tirée à 8,200 289
L'ordre, la marche et l'entrée des émigrans, affiche, 2,000. . . . . 175 12
Le dîner du grenadier, réduit à une feuille, tiré à 2,000, pour être distribuée *gratis*. 160
Petit pamphlet distribué à l'assemblée nationale, contenant la lettre d'un député au club de Toulouse, et la circulaire de ce club, tirée à 15,00 . 44
La feuille à deux liards 1,896 18
A l'afficheur, qui réclame l'amende qu'il dit avoir payée, et sa pension à la pistole, où il dit qu'il a été forcé de se mettre à cause des coups qu'il avoit reçus des Jacobins. 80
Pour trois gravures : la première, *fi ! le Jacobin ;* la seconde, mal faite, la *France sauvée ;* la troisième, la même, mieux dessinée, mais encore manquée : le tout a coûté. 500
Elles ont eu peu de succès.
L'ordre et la marche, tiré à 5,000, brochure de plus d'une feuille : la plus grande partie a été distribuée *gratis* 370
A M. Lambert, auteur d'une feuille contre les Jacobins, et père de huit enfans, et à qui j'ai fait promettre 50 liv. tous les mois. 50
Envoi aux sections, aux bataillons, etc. par la petite poste, de différentes feuilles ou affiches . 197 10
Dépenses diverses pour plusieurs personnes employées, les unes par mois, les autres suivant les occasions, jusqu'au premier janvier dernier ; elles montoient à. 2,340

Je ne compte pas les dépenses faites depuis le premier janvier depuis cette année.

Signé, *Chautrez*, *Legendre*, *Duvivier*, Commissaires ; *Gohier*, *Audrein*, députés-commissaires ; *Caprat et Boinet*.

MÉMOIRE D'IMPRESSIO

15 Mai 1790.

2,000. La France est-elle une Monarchie ? contenant une feuille et demie in-8°., caractère cicero, à 96 l. la feuille . . . . . 144 ††

1,200. Récit de ce qui s'est passé à Toulon, contenant une demi-feuille in-8°., caractère cicéro. . . 36

12 juin.

2,000. Observations sur l'affaire de Marseille, contenant une feuille in-8°., caractère cicéro, avec note de petit romain. 96

Nuits d'ouvriers 18

21 Août.

1,200. Le Bon-Homme et le Bon Citoyen, contenant deux feuilles in-8°, caracètre cicéro, à 70 l. la feuille. 140

Brochure desdits 9

28 Août.

1,500. Lettre de M. de Saint-Priest, contenant une feuille in-8°., avec tableau 84

Nuits d'ouvriers. 12

26 Février 1791.

2,000. Lettres in-8°., contenant une demi-feuille, caractère cicéro 52

591 ††

19 août 1790, reçu à compte 300

Reste dû . . . . . 291 ††

MÉMOIRE D'IMPRESSION.

15 Mars 1792.

Grande affiche sur les faux assignats, en papier bleu, 1,200, (1). . . . . 66 ″

La même affiche, refaite en petites, tirées sur pa-

(1) Un lambeau de cette affiche mensongère, et dont l'objet étoit de discréditer les assignats, a été trouvé par les commissaires de la Section de la Halle au Bled, dans l'appartement de la Reine. En voici la teneur :

RÉFLEXIONS SUR LES FAUX ASSIGNATS.

Il se fabrique beaucoup d'assignats.

On a arrêté jusqu'à présent dix ou douze bandes de fabricateurs de faux assignats : ils n'ont certainement pas tous été surpris avant d'en avoir répandu beaucoup, quoiqu'on nous ait dit souvent le contraire.

On n'a pas arrêté tous les fabricateurs de faux assignats.

Il est possible qu'il y ait autant de faux assignats *que de bons* en circulation : et les faux sont si parfaitement imités, qu'il n'est plus possible de les reconnoître.

On vient encore d'arrêter à Passy trente de ces fabricateurs de faux assignats, et on leur en a trouvé beaucoup de faits, qu'on assure absolument conformes aux bons.

Aucun de ces fabricateurs de faux assignats n'a été puni : ils se sont presque tous évadés des prisons. Les seuls qu'on poursuive dans ce moment, ne sont peut-être pas coupables.

Qui a pu, jusqu'à présent, faire fabriquer tant de faux assignats ?

Personne n'ignore que toutes les puissances voisines se plaignent du nombre considérable d'émissaires qui leur sont envoyés pour prêcher les droits de l'homme, l'égalité, l'insurrection. On sait qu'elles en ont fait pendre plusieurs ; qu'elles en chassent tous les jours.

Ces émissaires sont payés chèrement de leurs frais de voyage et de séjour. Ils reçoivent, en outre, des sommes considérables pour débaucher les troupes de nos voisins, pour gagner les agens du ministère, les ministres mêmes, et le peuple.

On sait qu'on en envoie dans les pays les plus éloignés, en Suède, en Russie, dans toutes les cours d'Allemagne, en Italie, en Espagne, en Suisse, en Savoie ; et on n'exagère pas, en supposant que dix ou douze mille personnes sont employées à ces missions, etc., etc., etc.

pier bleu et blanc, au nombre de 7,000 . . . . . 137 ℔
Journal, quatrième mois, numéros 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 297
Brochure des collections du quatrième mois, ainsi que du complot tourné en eau de boudin 28
Payé à l'afficheur pour l'affiche sur les faux assignats, 25
—Au même, pour avoir distribué dans les maisons la petite affiche 18
Le dîner de la diligence, contenant une feuille, petit romain plein, tiré à 3,000 168
Journal, enveloppe du quatrième mois, et numéros du cinquième, 1, 2, 3, 4, 5 et 6 231
L'antidote, tirage seulement pour la distribution aux bureaux où on porte des collections de pamphlets, ainsi que pour donner à l'auteur de l'avis aux Parisiens, qui est dans la misère 154
Petite affiche sur les faux assignats, retirée à 2,000 sur papier blanc 40
Ordre et marche des soldats de Châteauvieux, une feuille et quart, cicéro plein, composé de nuit, et tiré à 6,000, tant de nuit que de jour 354
Brochure 10

Avril 1792.

Journal, numéros 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, 297
Affiche contre les soldats de Châteauvieux, 2,100 sur papier bleu, faite de nuit. Le papier vaut 18 liv. chaque rame maintenant 98
Payé à l'afficheur pour l'affiche ci-dessus 50
Journal, n°. 5; numéros 16, 17, 18 et 19 144

2,117

Reçu le montant ci-dessus, ce 19 *mai* 1792. VALADE.

État de recette et dépense, à compter du 25 novembre, jusques et compris le 15 janvier.

Novembre 1791.		*Recette.*	*Dépense.*
25.	Reçu	15 ℔	
27.	. . . . .		2 ℔ 10 ʃ
28.	. . . . .		2 14
29.	Quatre pains		2 4
30.	. . . . .	100 ℔	. . . 1 12

			Recette.	Dépense.
Décembre.	1er	. . . . .	12 ℔	18 ſ
1791.	2.	. . . . .	1	16
	3.	. . . . .	2	10
	5.	Banlieue, dîner pour deux	2	10
	6.	Huit pains.	4	8
	8.	. . . . .	3	12
	10.	Six pains, et pour boire	13	6
	11.	Banlieue	1	12
	12.	Affiches Saint-Marcel.	5	4
	14.	*Idem.* Saint-Antoine	4	
	16.	Chasse aux Lazaroni	7	12
	17.	. . . . . 50	2	18
	18.	Banlieue et quatre pains.	3	16
	20.	. . . . .	1	15
	22.	. . . . .	1	19
	23.	. . . . .	2	10
	24.	Banlieue	3	12
	26.	. . . . .	5	16
	27.	. . . . .	4	14
	28.	. . . . .		18
	29.	. . . . .		17
	30.	. . . . .		10
	31.	. . . . .	1	15
Janvier.	1er	. . . . . 50 . . .		15
	2.	 15		
	4.	. . . . .		18
	6.	. . . . .	6	12
	9.	. . . . .	2	
	10.	. . . . .		10
	11.	. . . . .		15
	12.	. . . . . 50 . . .		17
	14.	. . . . .		10
	15.	. . . . .		12
			265 ℔ 128	8

Mémoire d'impression, 1792.

31 décembre 1791.

Ordre et marche des émigrans; etc., contenant une feuille et demie, cicéro in-8°, tiré à 3,000, de nuit. .	247 #
Brochure	18
Journal, deuxième mois, n° 30, et enveloppe à 1500 qui fait 3,000.	66

Janvier 1792.

Grande scélératesse des J....., forme en petit caractère à 3,500.	78
Décret d'urgence, forme de cicéro, tiré à 1500 . . .	36
Journal, troisième mois, n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. .	270
A l'afficheur, pour restant des affiches sur la marche des émigrans, compté au dernier mémoire	15
Affiche sur demi-feuille en papier rouge, sur les Jacob....., 6,000.	59
Papier de ladite affiche, six rames à 15 liv. la rame .	90
Pour l'afficheur de ladite affiche.	25
Journal, troisième mois, suite des numéros 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22. . .	462
Brochure des collections	18
Adresse de la garde nationale sur la guerre; affiche sur feuille entière papier rouge, tiré 1200.	48
Pour l'afficheur.	20
Adhésion de la garde, affiche sur papier rouge, 1200 .	48
Journal, troisième mois, suite 22, 23, 24, 25 et 26 .	132
Affiche sur la guerre, refaite en petite, et tirée à 5,000 sur papier rouge.	135
Mon bonnet de travers, demi-feuille tirée à 3,000. . .	78
3,000 de tirage sur la chanson : les frais seulement . .	28
A l'afficheur, pour les affiches d'adhésion, 1200 . . .	30
Fin du journal, troisième mois, numéros 27, 28, 29, 30, et titre	105
L'affiche d'adhésion, remise en petite, et tirée à 3,000 en papier rouge	
Affiche, supplément au café, etc., papier bleu; tiré 1200	48
La même, refaite en petite, papier bleu, tirée à 3,000	59
Décret pour les portes battantes, etc., forme in-8°. tirée à 3,000	78
TOTAL	2,321 #

Reçu à compte 2,000 *liv.* VALADE.

Mémoire des impressions depuis fin de janvier et février jusqu'au 12 mars 1792.

1200 Affiches, signées BRICHEMICHE, etc. Adresse de la Société Fraternelle; papier bleu . . . . . 48 ff

1200 Questions sur la guerre, affiche tirée sur papier rouge 48

10,000. Les Jacobins dénoncés; demi-feuille, in-8°. cicéro, en plusieurs tirages 226

Payé à l'Afficheur pour l'affiche du supplément au sucre, café, etc. 25

Au même, pour l'affiche signée BRICHEMICHE, Adresse de la Société Fraternelle 25

Journal, quatrième mois, numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, et brochure 259

Complot tourné en eau de boudin, in-8°. en petit coractère sans interligne, contenant 5 feuilles; tirée à 1000, à 78 liv. la feuille 340

Horrible complot découvert; demi-feuille cicéro, tirée à 7,000 en trois tirages 194

Journal, quatrième mois, numéros 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 270

4,000. Changez-moi toutes ces têtes; demi-feuille cicéro 113

1200 Affiches demi-feuille; dénonciation des Jacobins, tirée sur papier bleu. Cette dénonciation est par les officiers du régiment du Perche 54

5,000. La même affiche jointe à deux autres lettres, et formant en in-8°. une feuille de douze pages . . 159

Chanson du soldat, faite seule, d'abord à 6,000 . . 91

Lettre à M. Cahier, un tirage seulement de 2,000. . 30

Petite affiche des Vainqueurs de la Bastille, tirée 1,000 en papier bleu 30

4,000 en papier blanc de la même affiche, pour distribuer chez les libraires. 49

Journal, mois quatrième, numéros 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 270

Payé à l'afficheur, pour l'affiche des affiches du Perche, sur la dénonciation des Jacob. 25

Au même, pour l'affiche des Vainqueurs de la Bastille, signée COVION 25

Recueil de chansons, contenant une feuille réimprimée à différentes fois, et tirée en totalité à 10,000. . . 226

Dénonciation des Jacobins ; lettres de Marseille, 4,000. . . . . 226 ℔
Adresse à tous les bataillons, demi-feuille en cicéro, tirée à 4,000. 113
Les Jacobins dénoncés, 4 pages ; réimpression, second tirage de 2,000. 28
Adresse au Département de Paris, 4 pages, tirée à 5,000. 83
Restant du dernier compte. 321

TOTAL. . . . . 3,318 ℔

MÉMOIRE DES IMPRESSIONS.

Avril 1792.

Dénonciation des groupes des Tuileries et du Palais-royal ; petite affiche tirée à 4,100. . . . . 80 ℔
Distribution. 12
Journal, cinquième mois, suite ; numéros 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30. 396
Réimpression du premier mois, numéros au nombre de trente, réunis en feuilles, à-compte seulement . . . 280
Enveloppe et brochure du cinquième mois du journal 48
Le sixième mois ; les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 350

1,166 ℔

Reçu, VALADE.

A l'impression . . . . . 6,991 ℔
Mes avances . . . . . 1,495 12 ſ
Affich. 400
A M. Delaporte, pour le curé de S. G. . . 1,000
Appointemens de moi et de mon commis. . 2,175

12,061 12 ℔ ſ

L'ordonnance étoit de 1,170 liv. 12 s.

Fi! le vilain.

Planche	8 ℔	87 ℔
Au graveur	25	
Tirage et papier	30	
Enluminure	24	

Premier médaillon (1).

Plaque	3 ℔	70
Graveur	25	
Tirage et papier	18	
Enluminure	24	

Deuxième médaillon.

Planche	3 ℔	161
Graveur	35	
Tirage et papier	18	
Plus, un cent sur beau papier	5	
Enluminure, rue Saint-Denis	20	
150 enluminures communes	15	
Enluminure, rue du Temple	50	
Enluminure, rue Saint-Martin	15	

Au Tabletier.

48 boëtes communes à 15 liv.	60 ℔	175
4 en écaille à 12 liv. l'une	48	
4 en racine, à 6 liv.	24	
Il en reste vingt communes, à 5 liv.	25	
Je propose avec justice d'indemniser le tabletier, pour avoir replacé des gravures, pour verres cassés et temps d'ouvriers; de lui donner 18 livres, d'autant qu'il en a crevé plusieurs	18	

Il reste dû au graveur, pour la séance des Jacobins, planche	8 ℔	49
Gravure	35	
Tirage	6	

Signé, Duvivier, *commissaire*; Legendre, *commissaire*; Chautrez, Laporte.

---

(1) Ce médaillon, destiné à être placé sur des tabatières, représentoit un soldat égorgeant un Jacobin : il est déposé au comité de Surveillance.

J'ai reçu la somme de neuf cent soixante-sept livres pour solde de compte jusqu'à ce jour, pour toutes les impressions sur différens objets, faites tant dans l'imprimerie de ma mère que dans la mienne ; dont quittance.

A Paris, ce 16 juillet 1791.

VALADE, *fils aîné.*

Lettre trouvée dans le secrétaire du sieur Ponteau, premier commis du sieur Laporte, administrateur de la liste civile, dans l'hôtel de celui-ci.

En même temps qu'on faisoit piller les magasins à Paris, on en usoit de même à Dunkerque et au Havre, mais avec un bien plus grand dommage, parce que chez des armateurs on travailloit en grand, et que la force armée des municipalités est impuissante contre les désordres, quand elle ne les favorise pas. Allons, ferme, mon ami ! Si ces deux excès, sur lesquels il n'y a encore ici que deux lettres particulières, se vérifient, il faut tonner contre les monones, auteurs de ces conjurations combinées, et attirer sur eux la foudre d'en haut et d'en bas.

Lafayette passa hier par Epernay, cajolé, escorté par les républicains de cette sotte et coupable villenie. Il a prévenu les troupes nationales qui y sont en garnison, qu'il devoit repasser mardi, et qu'il les conduiroit à la gloire. Les voilà dispensés de marcher vers Paris : supposé qu'on eût formé le plan dont je vous ai fait part, supposé que ce plan soit changé, et que le héros dormeur n'ait pas rêvé ce qu'il leur a dit.

Les lettres que nous recevons d'Allemagne nous font part des transports de joie des troupes de l'Empire, croyant entrer à gogo dans le pays de Cocagne. Vous povez voir combien leur joie doit être révoltante pour nous. La France peut être perdue, si on ne va pas au-devant de cet essaim de brigands étrangers. Les Prussiens nous en ont donné un échantillon en Hollande, où on a jusqu'a violé. Jamais la force ne sçut se retenir.

Il n'y a pas un quart d'heure à perdre pour aller au-devant de ces désastres. Comme le roi seul peut arrêter le torrent, il faut briser ses fers ; il faut qu'il vienne, lui-même, au devant du dommage.

Voici son accompagnement, sa garde, son régiment suisse,

un bataillon choisi de Paris, le régiment de dragons qui a dû servir a dissiper la révolte de Noyon.

Avec ce cortége, il peut se mettre hardiment en route, pourvu qu'il ne couche pas dans une ville; elles n'ont pas besoin de lui demander des raisons de son aversion. Comme le beau temps va venir, sa petite troupe pourra camper autour de lui.

Il s'avancera jusqu'à la plaine d'Ay. Là, il sera à vingt-huit lieues de Givet, à quarante lieues de Metz: il peut se loger lui-même à Ay, où il y a trente maisons pour sa garde et ses équipages. Je voudrois qu'il préférât Pierri, *où il trouveroit également vingt-cinq à trente maisons; dans l'une desquelles il y a vingt lits de maître et de l'espace*, chez moi seul, pour coucher une garde de deux cents hommes, écuries pour trente à quarante chevaux, un vuide pour établir un petit camp dans des murs. Mais il faut qu'un plus habile et et plus désintéressé que moi calcule l'avantage des deux positions.

Le roi aura un imprimeur dans son bagage, et donnera de là des ordres. Si l'assemblée est encore au manége, après avoir composé avec les princes, il la renverra chez elle, &c. *cæterorum*.

Je ne puis tracer de plan sur le mode de la réduction des places de guerre à son obéissance; mais je crois que cela s'opérera promptement. L'important est qu'il ait de quoi vivre et faire vivre autour de lui. Je lui suis caution qu'il ne reconnoîtra point le peuple que les Jacobins avoient rendu furieux à son passage; mais il faut exterminer les Jacobins. Voilà l'essentiel, et s'être assuré du duc d'Orléans avant de quitter Paris: sinon ce banqueroutier frauduleux, qui a voulu cautionner en Angleterra le duc de Biron pour 6,000,000 liv. occasionneroit de nouveaux désordres.

J'ai reçu le troisième mois, qui me fait un grand plaisir. Scévole nous écrit à peine un mot, en courant, tous les huit jours: seroit-il aussi privé du plaisir de vous voir?

24 *février* 1792.

Note remise au roi par M. de Poix, capitaine des ci-devant gardes-du-corps, et trouvée dans le secrétaire de Louis XVI.

D'ici à la fin du mois, il n'y aura pas en France un seul officier ni garde de votre majesté.

L'intention de votre majesté n'est-elle pas de leur laisser leur traitement jusqu'au premier janvier 1792, sauf à prendre dans ce temps de nouveaux ordres de votre majesté?

Je la supplie de permettre que tous les comptes, jusqu'au premier juillet 1791, objet de huit millions, soient remis à M. Delaporte, après avoir été signés du major et aide-Major. Votre majesté voudra bien l'approuver pour notre décharge.

Votre majesté approuvera que la dépense de 7 à 8,000 livres, faite pour les prisonniers, soit portée sur les masses.

Il existe dans ce moment

Au Guet, ...	150 chevaux.
A Beauvais, ...	147
A Troyes, ...	153
A Amiens, ...	161
A Châlons, ...	159
En Normandie, ...	38
Total.	808 chevaux.

Il en appartient 80 aux officiers : reste 728.

Votre majesté permet-elle que chaque officier prenne son cheval? et comme il ne restera pas un seul officier ni garde aux compagnies, que votre majesté veut-elle faire des chevaux et effets dont personne ne peut plus se charger ?

Ne pourroit-on pas réunir le tout à Compiégne, avec les piqueurs et palefreniers ?

M. Desfontaines homme d'un rare mérite, est chargé de tous les paiemens à Paris ; il veut partir, à moins d'un ordre positif de votre majesté ; c'est le seul que je me sois permis d'arrêter, étant responsable d'une immense comptabilité. Si votre majesté lui donnoit cet ordre, il est en état de suivre tous ces détails, dont il rendroit compte à M. Delaporte. Je ne peux plus donner aucun ordre, les gardes-du-corps n'existant plus en France.

A moins d'un ordre particulier de votre majesté, je crois de mon devoir de la suivre par-tout où elle sera ; je l'aurois rejointe a Montmédy, si, pour le bonheur de la France, votre majesté y fût arrivée. Le ciel dans sa colère, n'a pas permis qu'un nouveau jour éclairât ce malheureux pays, et que les intentions aussi pures que sages de votre majesté, fussent connues pour le salut du royaume, si déchiré depuis deux ans par les intrigans, les scélérats et les brigands.

Lettre adressée à M. de Montmorin.

M. LE COMTE,

Agréez nos sincères remerciemens pour les bontés que vous

avez eues pour celui des nôtres que nous avions envoyé à la suite d'affaires dans lesquelles vous nous avez été d'une utilité essentielle.

Ces affaires vont bien lentement, et nos inquiétudes accroissent tous les jours. Nous craignons singulièrement de perdre celui qui seul peut améliorer notre sort, et nous le craignons avec d'autant plus de fondement, que sa santé est très-languissante depuis long-temps, et que si l'on en croit les dires de l'homme dont je vous parlois dans ma précédente, il accorde une certaine confiance à des charlatans qui ne peuvent qu'empirer ses maux, et que ce qui le touche de plus près est absolument livré aux suggestions de l'empyrisme. Cet homme en question se vante d'influencer absolument épouse et sœur de cet être dont l'existence est si nécessaire à la réussite de nos affaires.

Quoique nous connoissions l'homme, et que nous n'ayons pas grande confiance à tout ce qu'il dit et écrit, nous sommes cependant dans la défiance, et nous avons résolu de vous prévenir de ce qui se passoit, et en même-temps de vous prier de nous marquer s'il ne seroit point nécessaire d'envoyer un de nous pour suivre cette affaire sans désemparer qu'elle ne fût finie. Donnez-nous à cet égard votre avis : vous ajouterez par-là aux sentimens de reconnoissance avec lesquels nous ne cesserons d'être,

Monsieur le comte,

Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,
GILLET, pour les associés.

Troyes, 28 *juillet* 1792.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.